



ELARGISSEMENT DE LA DÉLÉGATION D'ACTES INFIRMIERS : **PIRE QU'UNE GIFLE !**

OÙ SONT LE RESPECT, LES ACTES & LES MOYENS ?

Le Covid fait des dégâts en Belgique depuis plus de 8 mois... Le personnel (non) soignant est resté fidèle à ses valeurs et à ses engagements durant tout ce temps ! Qu'en est-il des renforts, de la reconnaissance, des moyens, ... ??? Des promesses mais toujours rien de concret.

Au contraire, la loi élargissant la délégation d'actes infirmiers, votée en urgence et sans concertation digne de ce nom, amplifie avec raison la colère de nos affiliés soignants. **Les retours du terrain ont tous un point commun : trop c'est trop.** Le risque de démobilisation est bien réel dans le chef de ces travailleurs qui se sentent méprisés.



Nous exigeons la suspension de ce texte et une authentique concertation sociale qui permette la mise en place immédiate de véritables solutions pour aider les travailleurs du secteur et éviter l'effondrement du système de santé.

Nous exigeons qu'avant de se référer à des mesures ultimes touchant les métiers des uns et des autres, que toutes les mesures soient prises pour garantir la sécurité et la qualité des soins aux patients et bénéficiaires.

LA TENSION EST VIVE & LE RISQUE DE RÉACTIONS EST LÉGITIME ET BIEN RÉEL.
NOUS COUVRIRONS LES ACTIONS SPONTANÉES DES TRAVAILLEURS.

Une concertation sociale est prévue le 16/11, en attendant de véritables solutions, chers membres du personnel,

Au vu de l'absence de formation/information/sécurité juridique/encadrement/préparation...

Il nous paraît sage de vous recommander de ne pas déléguer/accepter de délégation sauf urgence sanitaire.

ON NE LÂCHERA RIEN !

